

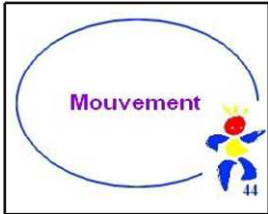


(Syndicalisme) unitaire 44)



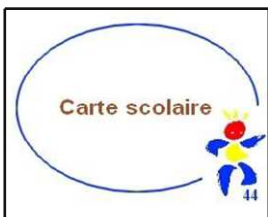
Section de la Loire-Atlantique

N° 199 - mai 2013 - déposé le 24 mai 2013



Dossier spécial CAPD
premier mouvement
congrès de formation
professionnelle

lire pages 2 à 11



Fiche de contrôle carte
scolaire CTSD de fin
d'année

lire page 12



site SNUipp 44
sur
smartphone

Port payé
Nantes Beaujeu.cc



Et aussi...

- Affiche Réunions d'informations syndicales *encart*
- Compte-rendu du groupe de travail sur les propositions d'aménagement du temps scolaire *encart*

L'éditorial par Bernard Valin

Débattre collectivement d'autres politiques.

Après l'Accord National Interprofessionnel qui remet en cause profondément le code du travail et les droits des salarié-e-s, [le gouvernement Ayrault entend mettre la réforme des retraites au centre de la deuxième conférence sociale convoquée les 20 et 21 juin](#). Le Medef avance déjà ses revendications auprès du Premier ministre : "Notre préconisation est d'allonger la durée de cotisation à 43 ans d'ici 2020 et de repousser l'âge légal de la retraite à au moins 65 ans à l'horizon 2040", a revendiqué L Parisot à la sortie de Matignon le 13 mai. La FSU s'opposera à une nouvelle adaptation du système actuel qui consisterait en un allongement de la durée des cotisations et/ou une baisse du montant des pensions. Cette nouvelle réforme ne peut pas se faire encore une fois au détriment des salarié-e-s. Elle doit s'appuyer sur de nouveaux financements - soumettre à cotisation tous les revenus (dividendes, stock-options,...) - ainsi que sur une relance de la croissance et de l'emploi. La question du financement sera un des enjeux des négociations. En éradiquant les niches et paradis fiscaux, les gouvernements récupéreront des sommes considérables. Selon la commission européenne, 1000 milliards d'euros échappent aux contrôles fiscaux. [Pour la France, cela correspond à 140 milliards soit deux fois l'actuel déficit public](#). Toutes ces questions économiques pèsent sur les services publics qui sont

devenus des variables d'ajustement pour réduire le déficit de l'Etat. L'Education Nationale n'est pas épargnée et si certaines de nos revendications sont reprises, leurs mises en place interpellent. Le maître supplémentaire n'a pas vocation à compenser les suppressions de maîtres E. Conjugué à une baisse de nos horaires il doit être un levier pour le développement du travail en équipe. La scolarisation des moins de 3 ans ne doit pas nous faire oublier des seuils trop élevés, elle ne pourra réellement se développer qu'avec des moyens supplémentaires propres. La réforme des rythmes aurait dû être reportée à 2014 car on s'aperçoit que de nombreuses questions sont sans réponse : situation des remplaçant(e)s, devenir des horaires décalés, installation des activités périscolaires ... [Le ministre Peillon a refusé de rompre réellement avec les politiques éducatives précédentes. Sa vision de l'école n'est pas la nôtre car elle ne peut aboutir à la réussite de tous les élèves.](#)

La question des mobilisations, des revendications se pose. C'est l'objectif de notre congrès départemental mais aussi des RIS de juin. La rentrée prochaine se prépare dès maintenant. Soyons nombreux à participer à ces réunions.